

## LES DIX COMMANDEMENTS

pour la rédaction d'un certificat médical \*



Sans examen clinique préalable, tu ne délivreras



Toujours la date du jour, tu respecteras



Un tiers, jamais tu ne mentionneras



De la motivation du demandeur, tu t'enquerras



Au support de tes écrits tu veilleras



De l'immixtion, tu t'interdiras



Que des faits (plus ou moins), tu décriras : de l'interprétatif, tu te protégeras



En mains propres, tu remettras



De l'intérêt du patient, tu te préoccuperas



Obligé ou contraint, jamais tu ne seras

- Avec l'aimable autorisation de Monsieur le Docteur Patrick LEROUX, Vice Président du CDOM 59 article : « Les cahiers du Formathon » - Formathon 2010 ([www.formathon.fr](http://www.formathon.fr))